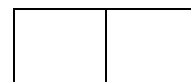




POLITIQUES INTERNES 2023

1.	Animaux	Les animaux sont permis dans tous les chalets et sur le site. Des frais de séjour pour le premier animal est de 30\$. Les autres animaux ont des frais de séjour de 15\$. En acceptant de l'amener avec vous, vous vous engagez à ne pas déranger la clientèle, à garder les lieux propres. Nous demandons de maintenir votre animal en laisse à l'extérieur du chalet et qu'il ne soit jamais laissé seul à l'intérieur du chalet sans surveillance ou il devra être dans une cage.
2.	Arme à feu	Aucune arme à feu n'est acceptée sur le site. Que ce soit des pistolets à plomb, carabines, fusils ou autres.
3.	Annulation	Nous pouvons comprendre que des changements puissent survenir, mais les annulations de dernière minute ne nous donnent pas toujours le temps de relouer le chalet. Nous avons donc dû adopter la politique d'annulation suivante: 31 jours et plus : le montant du dépôt sera remboursé. 30 jours et moins : le montant de la première nuit est conservé.
4.	Bris, dommage ou vandalisme	Tous bris, dommage ou vandalisme causé au chalet, ou à nos équipements vous sera facturés sur la carte de crédit au dossier.
5.	Embarcation	Aucune embarcation de quelque type que ce soit n'est accepté sur le site.
6.	Enregistrement obligatoire	L'enregistrement de tous les clients à l'accueil est obligatoire tant à l'entrée qu'à la sortie. Nous devons obligatoirement maintenir en tout temps une liste de qui est sur le territoire.
7.	État du chalet	Notre politique est de « laisser le chalet comme vous l'avez reçu ».
8.	Feu	Les feux doivent être autorisés au préalable par le préposé à l'accueil. La décision se fera en fonction de l'indice de la SOPFEU. Idem pour les feux d'artifices.
9.	Heure d'arrivée	En chalets ou en camping : 16 h L'option arrivée hâtive, si elle vous est offerte, prévoit une arrivée à midi.
10.	Heure des départs	En chalets ou en camping : 11h30 L'option départ tardif, si elle vous est offerte, prévoit un départ à 17h00
11.	Interdiction de fumer	Il est formellement interdit de fumer à l'intérieur de nos chalets ou bâtiments. Un rayon de 9m sans fumée devra être également respecté.
12.	Invités	Si vous prévoyez recevoir des invités, aviser l'accueil au préalable. Des frais de 60\$/jour sera chargés pour ceux-ci, s'ils quittent avant 20h. S'ils dépassent ce moment, les frais d'une nuit complète seront facturés.



13.	Moteur	Aucun moteur à essence n'est accepté sur nos lacs. Seuls les moteurs électriques sont acceptés.
14.	Nombre de prise maximale	Séjour de 2 jours : 15 prises par permis autorisé. Séjour de 3 jours ou plus : 25 truites par permis autorisé. Surplus de 4\$ la truite supplémentaire capturée qui dépasse le maximum.
15.	Quota	Adulte : 10 poissons en sa possession. Maximum 3 arc en ciel. Adolescent : sur son permis : 5 poissons, maximum 1 arc-en ciel. Sur le permis du parent : son quota est inclus dans celui du parent. Enfant : avec ou sans permis : sur le quota du parent.
16.	Remise à l'eau	Aucune remise à l'eau de poisson, de quelques natures ou taille que ce soit n'est autorisée.
17.	Respect de la nature	Vous venez en pourvoirie pour profiter d'un site enchanteur dans la nature. Il est donc interdit pour quiconque de faire ses besoins dehors, couper des arbres, endommager la nature, jeter des déchets à l'eau (même les restes de poissons) ou même par terre. Une pénalité sera appliquée pour tout arbre coupé ou bois ramassé au sol.

J'accepte de me conformer, à toutes ces politiques et à donner un dépôt de sécurité sur ma carte de crédit au montant de \$250. Je reconnais que ce dépôt pourra être utilisé en cas de non-respect d'une des dix-sept règles. Une pénalité minimale de \$250 est imposée en cas de non-respect de l'une de ces clauses.

Signé à St-Zénon le : _____

Signature client

Signature Pourvoirie

Nom du chalet : _____

Numéro de réservation : _____